

Proposition présentée par les députés:

Mmes et MM. Guy Mettan, Guillaume Barazzzone, Pierre Weiss, Pascal Pétroz, Mario Cavaleri, Christian Brunier, Marie-Françoise de Tassigny, Béatrice Hirsch Aellen, Elisabeth Chatelain, Françoise Schenk-Gottret, Fabienne Gautier, Anne-Marie von Arx-Vernon, Alain Charbonnier, Loly Bolay, Sébastien Brunny, Thierry Cerutti, Laurence Fehlmann Rielle, Mariane Grobet-Wellner, Christian Luscher, Renaud Gautier, Lydia Schneider Hausser, Francis Walpen, François Thion, Roger Deneys, Beatrice de Candolle, Virginie Keller Lopez, Alain Etienne, Jacques Baudit et Véronique Pürro

Date de dépôt: 22 mai 2007

Proposition de résolution pour une fête nationale digne de la Suisse

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le souhait de Mme Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération, et de Mme Christine Egerszegi, Présidente du Conseil national, de se rendre sur la prairie du Grütli le 1^{er} Août prochain pour y prononcer un discours à l'occasion de la Fête nationale ;
- l'absence de bonne volonté manifestée par les cantons riverains et le Conseil fédéral pour assumer les frais de sécurité suscités par cette manifestation ;
- le fait que cette prairie, symbole de la liberté et de l'identité suisses, acquise par le peuple suisse par souscription nationale, risque d'être abandonnée aux seuls skinheads et néo-nazis le jour de la Fête nationale ;

invite

- les cantons confédérés riverains du lac des Quatre-Cantons et le Conseil fédéral à prendre toutes les mesures utiles pour que les deux premières citoyennes de Suisse puissent tenir le discours prévu le 1^{er} Août prochain sur la prairie du Grütli ;
- le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève à contribuer aux frais de sécurité de la manifestation jusqu'à concurrence de dix mille francs.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le pays qui se flatte d'être le berceau de la démocratie européenne et l'un des modèles de démocratie directe dans le monde peut-il censurer ses deux premières citoyennes pour des motifs purement matériels? Doit-il abandonner la prairie du Grütli, symbole de sa liberté et de son identité nationales, aux extrémistes de droite qui font tout pour que la présidente de son Gouvernement et la présidente de son Parlement ne puissent s'y rendre?

Un pays qui est prêt à sacrifier des dizaines de millions de francs pour accueillir un championnat européen de football et qui consacre chaque des millions de francs pour assurer la sécurité du sommet économique mondial de Davos peut-il renoncer à dépenser 200 000 francs pour fêter dignement sa fête nationale et lui éviter d'être prise en otage par des gens qui s'opposent clairement aux libertés d'autrui ?

La réponse est non.

C'est pourquoi nous pensons que Genève, qui est souvent considérée avec étonnement, et parfois avec incompréhension, par les autres cantons confédérés, se doit de montrer l'exemple et d'empêcher qu'une telle infamie soit commise sans réagir.